

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0019235

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1367 Société : R.I.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DBALI Abdenabi Date de naissance : 1952

Adresse : Mme. adresse Tél. : 066186386 Total des frais engagés : 679,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR HAJAJI MOLINA
Gynécologue Obstétricienne
1er étage Deoua
Mardi 16/03/1996
Nait... Tél 05 22 20 45 45
INP 061230250

Date de consultation : 11/12/2023 Nom et prénom du malade : Kamal Aidla Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Soulèvement polyarthrite Pathologie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

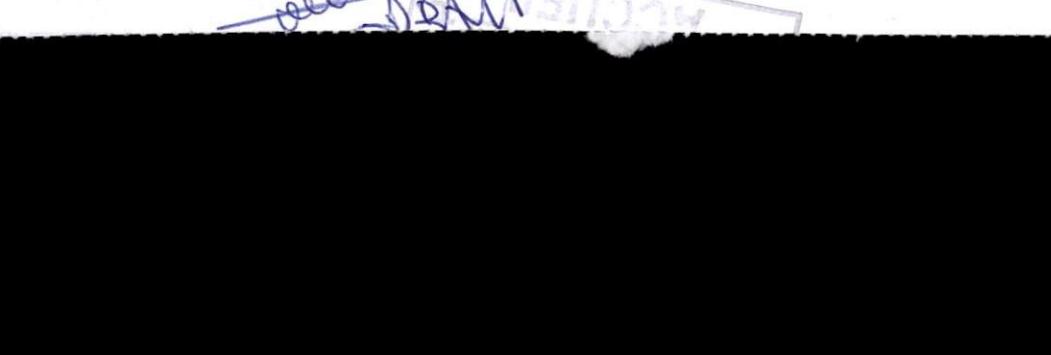
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Deroura Le : 11/12/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/2023	ca		300 DA	DR HAJAJI MOUSSA Gynécologue Obstétricienne Nait 2, Majd 1-6 1er étage Deraoua Tél 05 22 03 79 96 - 061230256

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 LA PHARMACIE DE SAINT-GENESE N°4702 Imm. 94, Lot N° 1 Tél: 05 22 51 47 02	06/07/2021	379,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. HAJJAJI MOUNA

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique
Diplômée de la Faculté de médecine de Casablanca
Ancienne médecin de l'hôpital Errazi de Berrechid



الدكتورة حجاجي منى

اختصاصية أمراض النساء والتوليد
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة سابقة في مستشفى الرازي برشيد

ordonnance

Deroue le : 11/12/2023

Mme FAR Nourh. Aïche

INPE . 002014040 PHARMACIE REC
PRO BENZOLOUN
NIVE DEROU

89.00

10) Go Baba

98.00

2) 98.05 Blissel N.S.

bath /fəθ/

115.00

3) biguigel

Teaching lesson

✓ 77.00

4) Chen bosphore 1's 11/01/2011
Praticienne : Nadège Derouard

379.00 94p

Nait 2 Majd 1 - 6/7 1^{er} Etage Lot makhlof Deroua Tél : 05 22 03 79 96

نایت 2 مجد 1 - 6/7 الطابق الأول تجربة مخلف الدروة الهاتف : 05 22 03 79 96

Lot: 206
EXP: 03-2024
PPV (Dhs): 98,00

et lutter contre les brûlures et les rougeurs.
Riche en vitamines, minéraux et antioxydants,
l'acide hyaluronique hydrate et

Go Balance
Gel d'hygiène intime
prix conseillé:
89,00 DHS

L 0784
P: 05/26
PPC: 77,00 DH

PPC: 115 Dhs

Fabriqué par: